



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45308</b>	<b>De M. Sébastien Huyghe ( Les Républicains - Nord )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Logement</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Transition écologique et cohésion des territoires</b>
<b>Rubrique &gt; baux</b>	<b>Tête d'analyse</b> > Situation des bailleurs de logements étudiants	<b>Analyse &gt; Situation des bailleurs de logements étudiants.</b>
Question publiée au JO le : <b>19/04/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Sébastien Huyghe attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur la situation des bailleurs de logements étudiants. La crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des universités et écoles du supérieur, les étudiants sont alors retournés vivre, pour une grande majorité d'entre eux, chez leurs parents. De ce fait, les propriétaires de logements meublés réservés à la location des étudiants se sont vus privés d'une part importante de leurs revenus, les mettant ainsi en difficulté. À ce jour, aucune aide nationale n'a été prévue afin de venir en aide à ces bailleurs. Il lui demande donc si le Gouvernement entend étudier la mise en œuvre d'une aide pour ces bailleurs qui ne peuvent plus faire face à leurs échéances.